Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 056-215601766-20261119-DC20261118_24-DE

COMMUNE DE PLUNERET
7, place Vincent Jollivet
56400 PLUNERET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 18 novembre, à 19h00, le conseil municipal de la Commune de PLUNERET convoqué par voie dématérialisée en date du 12 novembre s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Franck VALLEIN, Maire.

Délibération n° 20261118/24 :
Enedis – conventions de servitude parcelles ZX N°45, ZW N°11, ZT N°55, YA n°44, YB n°28 et 113
Rapporteur : Karl HURTAUD

Etaient présents : Franck VALLEIN, Laurence LE PABIC, Karl HURTAUD, Madeleine TOSTEN, Philippe GOURAUD, Maryannick NEUDER-ROSSIGNOL, Laurent HARNOIS, Nathalie TROCHU, Hervé GUILLOUZIC, Nolwenn SORTAIS, Mevanwi GUEGAN, Claire DREAN, Rémy GUILLOUZIC, Elodie CERVO, Nicolas BERTHONNEAU, Laura LE FALHER, Jean-Pierre LAURENT, Nathalie LE BERRIGAUD, Bruno SEVERE, Anthony CARO, Sylvie GAHINET, Carine PUREN, Claudine BOULAIRE, Claire CUSATIS
Absents représentés : Audrey MINAMBRES a donné pouvoir à Jean-Pierre LAURENT, Jean-Michel UBEDA a donné pouvoir à Franck VALLEIN,
Absents excusés : Cyrille RASSOUL, François POMMOIS, Stéphane LE MENAJOUR
Nombre de conseillers en exercice : 29 - Présents : 24 - Pouvoirs : 2 - Votants : 26
Secrétaire de séance : Anthony CARO
Ouverture de la séance : quorum atteint avec 24 conseillers municipaux présents

---

Les bureaux d'études TOPO ETUDES et EDO doivent effectuer des travaux pour la pose d'ouvrages souterrains et aériens sur les parcelles communales ZX n°45, ZW N°11, ZT N°55, YA N°44, YB N°28 et 113 à Pluneret, pour ENEDIS. Il convient donc de signer des conventions de servitude entre ENEDIS et la Commune

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE les conventions de servitude, ci-annexées, pour la pose d'ouvrages souterrains et aériens sur les parcelles communales ZX n°45, ZW N°11, ZT N°55, YA N°44, YB N°28 et 113 ;**
- **AUTORISE M. le Maire ou son représentant à les signer,**
- **AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les actes authentiques de constitution de servitudes ou tout autres documents afférents à ce dossier.**

PLUNERET, le 19 novembre 2026
Le Maire,
Franck VALLEIN